

Report de l'examen du projet du Code de la route à la Chambre des Conseillers

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-04-2009 00:31:58

Le président de la Chambre des Conseillers, Maâti Benkaddour et le ministre de l'Équipement et du Transport, Karim Ghellab, ont annoncé, samedi à Rabat, le report, à une date ultérieure, de l'examen du projet du Code de la route au sein de la Chambre.

Ils ont précisé, dans une déclaration conjointe à la presse, que ce report a été décidé afin de recevoir et d'examiner l'ensemble des observations et propositions des professionnels du secteur.

Il sera, ainsi, procédé à l'organisation de réunions au niveau de la direction des transports routiers à Rabat et des différentes wilayas pour recevoir les propositions des professionnels, ont-il souligné.

La conjoncture actuelle requiert davantage de temps pour examiner le projet du Code de la route, d'où le report de son examen au sein de la Chambre des conseillers, a précisé M. Benkaddour, ajoutant que le conseil prend en considération l'intérêt du pays et des citoyens en se donnant le temps nécessaire pour examiner ce projet.

Il a souligné que la commission des Finances, de l'Équipement, de la Planification et du Développement régional examinera les propositions des professionnels du secteur du transport avant de proposer leurs observations et amendements.

Les conseillers reprendront ultérieurement l'examen du projet du Code de la route, a-t-il précisé.

Suite aux débats au sein de la commission et aux grèves qu'a connues le secteur et après des discussions entre le gouvernement et la Chambre des conseillers, il a été décidé le report de l'examen du projet du code de la route dans l'attente de recevoir les revendications des syndicats et des professionnels afin d'en prendre compte lors des débats en commission, a expliqué, pour sa part, M. Ghellab.

Le ministre a souligné que le gouvernement est disposé à prendre en considération les "amendements objectifs", ajoutant que le gouvernement et la Chambre des conseillers sont déterminés à adopter un Code de la route équilibré qui protège les citoyens, redresse la situation dangereuse des accidents de la circulation au Maroc et préserve les intérêts des employés et des professionnels du secteur.

Concernant le mouvement de grève au sein du secteur du transport, M. Ghellab a mis l'accent sur l'importance de la culture de dialogue, qui a permis de franchir des étapes importantes dans plusieurs réformes, portant essentiellement sur le renouvellement du parc des camions et la création d'un guichet social dédié aux professionnels du secteur.

Le projet du Code de la route avait été adopté à la majorité en janvier dernier par la Chambre des

Représentants.

MAP